

## Lettre de Voltaire à D'Alembert, 12 mars 1766

Expéditeur(s) : Voltaire

### Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

### Citer cette page

Voltaire, Lettre de Voltaire à D'Alembert, 12 mars 1766, 1766-03-12

Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 05/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/dalembert/items/show/1778>

### Informations sur le contenu de la lettre

IncipitMon très cher philosophe, si vous étiez marié...

RésuméLe « mariage » de D'Al., sa postérité. Sur les publications en cours de D'Al.

[Choiseul] et la pension de D'Al. « Fluxions sur les yeux ». Chabanon chez Volt.

Rép. de « notre protecteur » au Parlement. Procès de son ami La Chalotais.

Réforme du droit de timbre en Angleterre [11 mars 1766]. J.-J. Rousseau. Turgot.

Date restituée[12 mars 1766]

Justification de la datationNon renseigné

Numéro inventaire66.12

Identifiant1353

NumPappas663

### Présentation

Sous-titre663

Date1766-03-12

Mentions légales

- Fiche : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la ficheIrène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

## Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettreNon renseigné

Publication de la lettreKehl LXVIII, p. 390-391 en date du 31 mars. Best. D13205 qui justifie la datation du 12 mars 1766. Pléiade VIII, p. 402-403

Lieu d'expéditionFerney

DestinataireD'Alembert

Lieu de destinationParis

Contexte géographiqueParis

## Information générales

LangueFrançais

Sourceimpr.

Localisation du documentNon renseigné

## Description & Analyse

Analyse/Description/RemarquesNon renseigné

Auteur(s) de l'analyseNon renseigné

Notice créée par [Irène Passeron](#) Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024

---

Bertram D13205 pp. 132-133  
[11 mars 1766] Voltaire à D'Alembert  
March 1766

0663  
• 1353  
LETTER D13203

MANUSCRIPTS 1. o\* (BnF12936, p. 113).

EDITIONS 1. Cayrol 11.9.

COMMENTARY

<sup>1</sup> he died 23 February 1766.

<sup>1</sup> he appears as Marnesia in Best  
D13700; Claude François Adrien, marquis  
de Lezay-Marnesia, and his brother Claude  
Gaspard were both minor writers.

D13204. [cancelled]

D13205. Voltaire to Jean Le Rond d'Alembert

[12 March 1766]

Mon très cher philosophe, si vous étiez marié, vous auriez très bien fait; et en ne vous mariait pas, vous ne faites pas mal; mais de façon ou d'autre, faites nous des d'Alembert. C'est une chose infâme que les Fréron pullulent, et que les aigles n'aient point de petits. Je me doute bien que votre dioptrique ne ressemble pas à celle de l'abbé Molières; vous n'êtes pas fait pour voir les choses comme lui.

Si vous avez quelque air d'un Molière, c'est de Jean Baptiste Poquelin; vous en avez la bonne plaisanterie, et je crois qu'il y paraîtra dans le petit supplément que vous préparez pour ces renards de jésuites, et pour ces loups de jansénistes.

C'est assurément un grand malentendu qu'un ministre qui a beaucoup d'esprit, n'ait pas été au devant de votre mérite, et qu'il ait laissé cet honneur aux étrangers. Je crois qu'il avait grande envie de se raccommoder avec vous; mais vous n'êtes pas homme à faire les avances. Je sers actuellement mon quartier de Tirésie. Mes fluxions sur les yeux me mettent hors d'état d'écrire, et je pourrais bien être aveugle encore quelques semaines. Nous avons ici m. de Chabanon; il est musicien, poète, philosophe et homme d'esprit; il fait de vous le cas qu'il en doit faire. Nous avons tous été fort contents de la réponse de notre protecteur<sup>1</sup> à messieurs du parlement; cette pièce nous a paru noblement pensée et noblement écrite; et si l'auteur n'était pas notre protecteur, je le voudrais pour notre frère.

Je me flatte que votre ami m. de la Chalotais sortira brillant comme un cygne de la bourbe où l'a fourré; il a trop d'esprit pour être coupable.<sup>2</sup>

Vous savez que le parlement d'Angleterre a révoqué son timbre<sup>3</sup>; je ne pense pas qu'il raccommode celui de Jean Jacques. Adieu, mon très cher philosophe; je me flatte que la personne avec qui vous vivez est un philosophe aussi, et je fais des vœux pour que le nombre s'en augmente. Ne m'oubliez pas auprès de m. Turgot, s'il est à Paris. Je me sens beaucoup de tendresse pour les penseurs.

March 1766

EDITIONS 1. Kehl lxviii.390-1.

## TEXTUAL NOTES

\* in ED: this letter is dated 31 March; the alteration was made silently by Renouard lxii.369-70, followed by the subsequent editions; it was probably taken from the manuscript, and is justified by the reference to Chabanon, and the close resemblance of a passage in Best, D13100; but see note 3 below.

## COMMENTARY

<sup>1</sup> Louis xv.

<sup>2</sup> Louis René de Caradeuc de La Chalais had been imprisoned in consequence of the differences between the *parlement* of Brittany and the king, and had recently published *Mémoires* (Rennes 1766), containing two memoranda written in the fortress-prison of Saint-Malo, dated respectively 13 January and 17 February 1766; he was said to have written them with a toothpick.

<sup>3</sup> the Stamp Act was repealed 11 March 1766, but only after long débat.

## D13206. Voltaire to Etienne Noël Damilaville

12 mars 1766

Je viens de relire le vingtième de m. Boulanger, mon cher ami, et c'est avec un plaisir nouveau. Il est bien triste qu'un si bon philosophe et un si parfait citoyen nous ait été ravi à la fleur de son âge<sup>1</sup>. Je ne suis pas assez bon financier pour savoir si l'impôt sur les terres suffirait; je vois seulement qu'il n'y a aucun pays aujor d'hui dans le monde, où les marchandises et même les commodités de la vie ne soient taxées. Cela est d'une discussion trop longue pour une lettre et trop embarrassant pour mes faibles connaissances.

L'article *unitaire*<sup>2</sup> est terrible. J'ai bien peur qu'on ne rende pas justice à l'auteur de cet article, et qu'on ne lui impute d'être trop favorable aux sociniens. Ce serait assurément une extrême injustice, et c'est pour cela que je le crains.

Vous m'avez fait un très beau présent en m'envoyant la réponse du roi au *parlement*<sup>3</sup>. Il y a longtemps que je n'ai rien lu de si sage, de si noble et de si bien écrit. Les remontrances n'approchent pas assurément de la réponse. Si le roi n'était pas protecteur de l'académie, il faudrait l'en mettre pour cet ouvrage.

M. Marin m'a fait l'amitié de m'écrire<sup>4</sup> au sujet de ces lettres que Changuion a imprimées. Il me mande qu'il se conduira à son ordinaire comme mon ami, et comme un homme qui veut de la décence dans la littérature. « Je ne sais pas qui sont les chiffonniers que vont ramassant des ordures. Mandez moi je vous prie ce que vous savez de cette nouvelle impertinence. » Voulez vous bien m'adresser à Meyrin par le carrosse de Lyon six exemplaires de ce petit Voltaire portatif? C'est un bouclier contre les flèches des méchants.

Protagoras n'est point marié. Tant mieux s'il l'était, parce qu'il ferait des d'Alembert; et tant mieux s'il ne l'est pas, attendu qu'il n'a pas une fortune selon son mérite.